

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

ORGANE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

TÉLÉPHONE : OPÉRA 15-80
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COMMERSUIS-PARIS

16, AVENUE DE L'OPÉRA
PARIS 1^{er}

LE NUMÉRO : 25 FR.
ABONNEMENT ANNUEL : 200 FR.
CHÈQUES POSTAUX : PARIS 32-44

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE

- Frédéric JENNY : **Quelques aspects de la Conférence de Bretton Woods.** 4
- Gaston de HALLER : **Imposition par le fisc helvétique des avoirs de personnes physiques suisses domiciliées en France** 8
- Gérard de PURY : **Activité de la Chambre de Commerce Suisse en France pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1944.** 14

DEUXIÈME PARTIE

Circulaires :

- N° 141 : Réparation des dommages de guerre subis par des Suisses en France 16
- N° 142 : Nouveau régime des paiements entre la France et la Suisse.. 17
- N° 143 : Acquisition de nationalité par mariage 18
- Chiffres, faits et nouvelles 19

Les opinions émises par les collaborateurs réguliers ou occasionnels de la « Revue Économique Franco-Suisse » n'engagent pas la Chambre de Commerce Suisse en France